

# Compte-rendu du CHSCTD 01 du 30/11/2017

## Sujets évoqués dans les déclarations liminaires :

UNSA : jour de carence, médecine de prévention, insuffisance des réponses aux fiches SST complétées.

FSU : problème d'organisation du travail pas prise au sérieux, loi travail (disparition CHSCT ?), jour de carence, médecin de prévention.

FO : grève du 10/10 dans la fonction publique, réforme du bac et de l'accès à l'université, médecine de prévention, emplois aidés.

## Réponses de M. Carrante SG :

Les contrats aidés vont jusqu'à leur terme et la plupart avaient atteints leurs 24 mois.

Médecine de prévention : Isabelle Lapiere médecin scolaire pourrait remplacer à l'interne en plus de ses fonctions de pilotage des 4 médecins scolaires, ce qui provoque un alourdissement de sa charge de travail. Le sujet a déjà été discuté en GT CAPD 1er degré. Le médecin du Rhône a repris ses fonctions après un arrêt maladie.

Pas de modification envisagée pour les CHSCT dans la fonction publique.

M. Bousquet ISST : attente d'éventuelles évolutions par rapport à la nouvelle réglementation.

1- Approbation du PV du 13 juin 2017 : approuvé à l'unanimité après avoir été observé lors du groupe de travail.

2- Suivi des mesures préconisées lors des CHSCT précédents : <http://www.ac-lyon.fr/dsden01/cid96927/le-chsctd.html>

- Formation des PES aux questions de la santé sécurité au travail (SST), quelles sont les modalités pour 2017-2018 ? Trois volets sur un temps ESPE contraint, via MAGISTER et un forum d'échange peut être ou en présentiel, à voir. Une maquette a déjà été construite par Yves ESPOSITO.

Suite de l'enquête PES au niveau de l'ESPE : réponse de M. FRONT en termes d'organisation de la formation. Les problèmes viennent du fait qu'ils ne sont pas originaires du département en majorité et de la différence entre ceux qui doivent valider un MASTER et d'autres pas. Les vacances scolaires et les mercredis sont libérés. Regard d'accompagnement et de bienveillance du fait de la population de PES non originaires de l'Ain.

Le SG s'engage à inviter M. FRONT pour un prochain CHSCTD.

- Collège de Pont de Vaux : sécurisation du portail fournisseurs.

La DASEN a fait un courrier au conseil départemental. Les travaux sont en cours de finalisation d'après le chef d'établissement.

Point sur des situations récentes dans les collèges de Meximieux et d'Ambérieu.

## Réponse de Mme Reymer DASEN :

Meximieux : des collègues reçus en juillet, puis proposition d'une rencontre à la rentrée et visite de l'IA-IPR de vie scolaire.. La rentrée s'est bien passée La cheffe d'établissement part en retraite et l'adjointe fera fonction secondée par un nouvel adjoint.

Ambérieu : effectifs pléthoriques. Nouveau chef d'établissement à la rentrée (Marc DALIN).

Lycée Ambérieu : même problème, nouvelle direction, conditions matérielles difficiles. Fermeture car dangerosité au cours de la réparation du chauffage. La Région va être sollicitée prochainement. Notamment une demande d'un lycée supplémentaire se fait jour sur l'Ain qui est en tension au niveau des effectifs ainsi que la haute Savoie dans la région.

- Labo lycée Lalande : pas de travaux débutés pour l'instant. Réunion prochaine de la DASEN avec la région.
- Enquête QVT académique : le travail doit être fait à la main donc les données ne sont pas encore traitées, ce qui doit être fait avant de réunir un prochain groupe de travail. Pas d'entrée spécifique pour la réforme du Collège.

**M. Bousquet ISST** : L'outil n'a pas été construit pour cela. Il est là pour repérer dans l'environnement de travail des signaux faibles qui peuvent dégrader les conditions de travail. Il doit repérer les prémices de situations problématiques qui pourraient apparaître. Quand des signaux apparaissent ils seront envoyés au chef de service pour que des solutions soient apportées. Des seuils d'observation ont été fixés. Phase d'adaptation de l'outil.

- Elaboration des DUER : blocage apparent dans le second degré. On cherche à dynamiser la rédaction. Cet outil qui aidera dans la rédaction et l'exploitation ne fera pas le travail à la place des équipes. Il faut que chacun dise comment il est exposé et comment il se protège.

**Mme Josseron AP 01** : dynamisation envisagée par l'emploi d'un nouveau logiciel de Montpellier qui se base sur les activités pour déboucher sur les risques.

- PPMS : Demande d'un accompagnement des écoles et des collèges face aux collectivités pour financer les différents signaux d'alarme. Certains collèges sont en cours d'équipement. Le conseil départemental prévoit la fin des travaux fin 2018 pour les sonneries différentes suivant le risque. Pour les écoles cela se passe en fonction des mairies. On pourrait imaginer que l'Association des maires fasse quelque chose.

### **3- Fiches SST et autres signalements :**

SG : Il n'est pas question que l'administration se saisisse de tous les problèmes dans tous les établissements et écoles du département.

#### ***AVIS 1 (FO) sur l'examen des fiches : 7 POUR***

AP : bilan chiffré des signalements (voir documents).

Unsa : signale les problèmes de chauffage récurrents dans les fiches. Et propose un avis.

FSU : accord sur le besoin d'une procédure, FO : pas d'accord.

**AVIS 2 (UNSA)** : Suite aux problèmes de température rencontrés par les agents et consignés dans les fiches SST, le CHSCT de l'Ain demande la mise en place et la communication aux agents d'un protocole de conduite à tenir en cas d'impossibilité de régulation de la température des locaux lors d'épisodes caniculaires ou de grands froids. **5 POUR (UNSA et FSU) et 2 CONTRE (FO)**

**M. Bousquet ISST** : des fiches sont arrivées sous Word, avec des données personnelles et des noms d'élèves. Attention, cela pose problème.

SG : il faut développer l'usage des fiches dématérialisées et abandonner le papier.

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/securite\\_-\\_sante/84/2/affiche-registres-academie-lyon\\_746842.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/securite_-_sante/84/2/affiche-registres-academie-lyon_746842.pdf)

**AVIS 3 (FO) : problème de chauffage dans les écoles à traiter avec la mairie de Bourg en Bresse. POUR 2 et 5 abstentions (UNSA et FSU).**

**AVIS 4 (FSU): manque de réponses sur les RSST. 5 POUR et 2 abstentions.**

### **4- Point d'information sur la formation des membres de CHSCTD.**

Pour les nouveaux membres depuis septembre 2016 : 15/01 et fin avril.

Formation demandée sur le thème des visites d'établissement avec l'ARACT qui déboucherait sur une nouvelle procédure de visite.

### **5- Bilan d'étape sur le numérique :**

CR de la réunion du 6/11.

Prochain GT le 12/12 : travail important dans notre nouvelle façon de travailler à poursuivre. Malentendu sur qui propose la charte éventuelle : travail en commun administration/organisations syndicales.

FO n'était pas représentée au GT mais viendra au prochain. Conteste l'obligation de compléter le LSUN.

DASEN : Ce sera notre cadre de travail désormais. C'est un outil commun sur l'élève et de communication avec la famille. On n'a pas le choix pour garantir la continuité du parcours de l'élève.

FSU : conteste l'intérêt du LSUN pour la continuité en cas de changement d'établissement.

#### **6- Rapport d'activité 2016/2017 du médecin de prévention :**

Augmentation des personnes ayant une RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Depuis l'ouverture du service : Augmentation du nombre de dossiers suivis environ 180 à 200 cas en plus. Problème du suivi des dossiers des personnes suivies par le docteur Dumont. Ils doivent être obligatoirement transmis à un médecin.

Sur la fin de l'année, le docteur sera présent en priorité dans l'Ain pour gérer les permutations premier degré.

**Mme la DASEN** : A libéré le médecin, conseiller technique, sur 2/5ème de son temps. Il faudra prioriser les choses.

**D. DUMONT** : remercie pour les relations entre les partenaires dans le département.

FO : poste de secrétaire pérennisé ? Convention avec le service médical interentreprises possible ?

**Mme la DASEN/M. l'ISST** : Ces services ne le souhaitent pas. Beaucoup trop de personnels dans l'EN. La question du poste de secrétaire n'est pas à traiter en CHSCT.

**M. Carrante SG** : propose, pour alléger le travail du docteur Lapierre, de simplifier les procédures pour le mouvement inter premier degré.

UNSA : pas de dépôt de l'avis prévu sur le non remplacement du médecin de prévention car une solution de remplacement a été trouvée jusqu'à la fin de l'année scolaire mais la vigilance reste.
---

#### **7 - Bilan de visite du RPI de ST Julien sur Reyssouze :**

Lecture et adoption des conclusions du rapport, des préconisations élaborées lors du GT du 14/11.

#### **8 - Bilan de la visite du lycée international de Ferney-Voltaire :**

Lecture et adoption des conclusions du rapport. Problème d'odeur dans une salle, et manque de sécurité du labo de sciences.

**Mme la DASEN** : le lycée est dégradé et les effectifs explosent. Ce sont sur ces points qu'il y aura une intervention auprès du conseil régional.

**M. l'ISST** : sur le labo de sciences rien n'a été fait depuis mon précédent rapport.

#### **9 - Choix du Collège et de l'école à visiter au cours de l'année 2017/2018 :**

Visite du Collège Ampère à Oyonnax le mardi 27 février actée.

Ecole à visiter : Pasteur sud à Oyonnax car présence d'une CLIS TED.

#### **10 - Visite du Collège :**

Construction du questionnaire accueil des EBEP à revoir au prochain GT.

#### **Questions diverses :**

FO : Retour du format sur une journée : pas possible pour la DASEN de dégager une journée complète dans son emploi du temps.

UNSA : Disparition de l'aide administrative aux directeurs d'école, rappel de l'article du protocole signé en 2006 avec le ministère par le seul SE-UNSA, actant cette aide.
--

Réponse de Mme Reymer : Un GT se met en place au niveau académique pour avant la fin de l'année civile pour trouver une nouvelle réponse pour accompagner les directeurs dans l'accomplissement de leurs tâches administratives.

FSU : RSST et pas de réponse et absence de DUER. Nécessité d'un développement du réseau des assistants de prévention dans les établissements du 2<sup>nd</sup> degré.

Problème dans les établissements du second degré par rapport au profil des anciens ACMO. Réflexion en cours au niveau académique sur les agents à désigner.

Demande à l'administration de la communication d'une liste des établissements du second degré ayant désigné un AP.